

Tarifs

Le tarif horaire est calculé en fonction des revenus mensuels de chaque famille (*sur l'avis d'imposition : revenu net imposable avant abattement*); ce revenu est multiplié par le taux défini par la CAF, en fonction du nombre d'enfants à charge.

Le tarif horaire est valable sur une année civile, sauf en cas de modification du statut familial (naissance, chômage, retour à l'emploi, etc.).

Toute heure commencée est due.

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4 et 5	6 et +
Taux à appliquer au revenu	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,02 %

Exemple (pour 1 enfant à charge) :

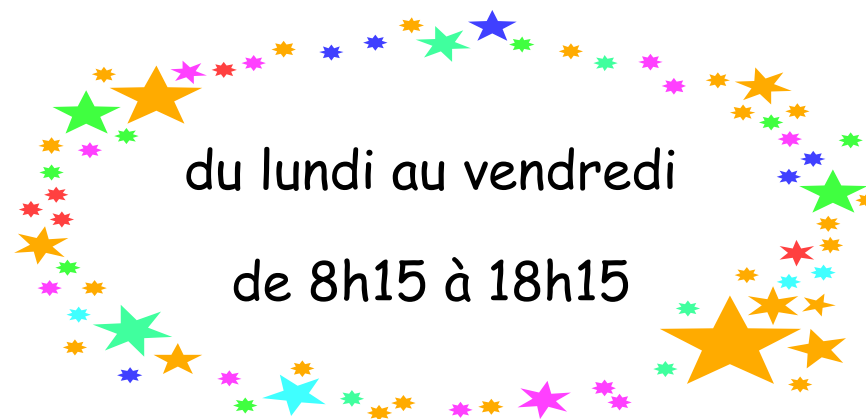
$$\frac{\text{Revenu net imposable annuel} \times 0,06 \%}{12} = \text{tarif horaire}$$



Multi-Accueil "Les Crapouilloux"



pour les enfants de 2 mois ½ à 4 ans



Rte du Stade

43500 CRAPONNE-SUR-ARZON

☎ : 04.71.03.63.28

Le Multi Accueil a pour but de permettre aux parents de confier leurs enfants en toute sécurité lors de leurs occupations (travail, courses, rendez-vous, loisirs, recherche d'emploi, etc...), tout en permettant à leurs petits de vivre une expérience de groupe (socialisation) dans un lieu de découverte et d'éveil avec des activités ludiques et éducatives.

Les objectifs principaux sont avant tout tournés vers l'enfant afin de favoriser le développement de sa personnalité, de son affectif, ainsi que son développement intellectuel, sensoriel, physique et manuel, tout en respectant son rythme et ses besoins.



Le service propose différents types d'accueil :

- ***La garde régulière, de 2 à 5 jours par semaine.***
Ce mode de garde fait l'objet d'un contrat d'accueil sur 1 an et est réservé aux familles où les deux parents travaillent.
- ***La garde régulière, de 1 à 20 heures par semaine.***
Ce mode de garde fait aussi l'objet d'un contrat d'accueil sur 1 mois, 2 mois ou plus, selon les besoins des parents et les disponibilités de la structure.
- ***La garde occasionnelle.***
L'inscription se fait 48 heures à l'avance.

Comment inscrire votre enfant

L'inscription se fait uniquement sur rendez-vous.

Pour les gardes régulières, pensez à pré-inscrire votre enfant avant même sa naissance.

N'oubliez pas d'apporter :

- ✓ Photocopie des vaccinations de l'enfant
- ✓ Un certificat médical attestant que votre enfant peut fréquenter le Multi-accueil.
- ✓ Votre numéro d'allocataire CAF
- ✓ Si vous êtes allocataire MSA, allocataire CAF hors 43 ou si votre situation familiale et/ou professionnelle a changé récemment, vous devez amener une photocopie de votre(vos) dernier(s) avis d'imposition, ou des trois derniers bulletins de salaires ou versements Assedic de chacun des parents.
- ✓ Une attestation d'assurance responsabilité civile
- ✓ Une photo récente de votre enfant (format ½ carte postale)

